

# Déclaration de militants et syndicats CGT en appui au mouvement BDS de soutien à la lutte du peuple palestinien

La Palestine est l'un des derniers pays colonisés, avec des spoliations, des injustices et des discriminations de grande ampleur à l'encontre des Palestiniens depuis plus de 60 ans au mépris de la justice et du droit international (ONU, Cour Internationale de Justice, Cour Pénale Internationale, ...). Ceci entretient un foyer de guerre au Moyen-Orient et de tensions dans le monde.

Les gouvernements européens ont encore encouragé récemment cette politique avec l'approfondissement des accords commerciaux UE-Israël (protocole ACAA voté le 23 octobre 2012).

Depuis 2012, la situation en Palestine n'a pas fondamentalement évolué, comme l'a encore prouvé fin 2012-début 2013 la réponse des dirigeants israéliens au vote très largement majoritaire de l'ONU avec la fuite en avant dans la colonisation de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est, la répression des Palestiniens, et d'inacceptables mesures de rétorsion financière. Ces mesures s'ajoutent au maintien du blocus de Gaza, de l'enfermement de près de 5000 prisonniers politiques, et au refus d'appliquer les résolutions de l'ONU sur le droit au retour de millions de réfugiés, alors que 20 ans se sont écoulés depuis les accords d'Oslo qui devaient apporter la paix en 5 ans !

Une des formes non violentes de solidarité qui s'est développée est le mouvement « Boycott, Désinvestissements, Sanctions » (BDS) à l'appel de 172 organisations de la société civile palestinienne (depuis 2005) que plusieurs organisations syndicales soutiennent en France (notamment SUD et FSU), en Europe et dans le monde (en particulier la COSATU), dont les militants pacifistes israéliens ainsi que les militants juifs antisionistes, par exemple ceux de l'UJFP. Voici leur appel :

*« Nous, représentants de la Société Civile Palestinienne, invitons les organisations des sociétés civiles internationales et les gens de conscience du monde entier à imposer de larges boycotts et à mettre en application des initiatives de retrait d'investissement contre Israël tels que ceux appliqués à l'Afrique du Sud à l'époque de l'Apartheid.*

*Nous faisons appel à vous pour faire pression sur vos Etats respectifs afin qu'ils appliquent des embargos et des sanctions contre Israël.*

*Nous invitons également les Israéliens honnêtes à soutenir cet appel, dans l'intérêt de la justice et d'une véritable paix.*

*Ces mesures punitives non-violentes devraient être maintenues jusqu'à ce qu'Israël honore son obligation de reconnaître le droit inaliénable des Palestiniens à l'autodétermination et respecte entièrement les préceptes du droit international en :*

- 1. *Mettant fin à son occupation et à sa colonisation de toutes les terres arabes et en démantelant le Mur,*
- 2. *Reconnaissant les droits fondamentaux des citoyens arabo-palestiniens d'Israël à une égalité absolue, et*
- 3. *Respectant, protégeant et favorisant les droits des réfugiés palestiniens à revenir dans leurs maisons et propriétés, comme stipulé dans la résolution 194 de l'ONU.*

*Par son caractère original, massif, international, pacifiste et unitaire le mouvement BDS s'inspire du mouvement de boycott de l'Afrique du Sud de l'apartheid. »*

En son temps l'Afrique du Sud a connu un gouvernement qui, comme Israël aujourd'hui, pratiquait l'apartheid pour une partie de sa population. Les luttes de son peuple, la pression internationale, les campagnes de boycott en sont venues à bout.

La campagne BDS, tournée non contre les peuples de la région mais contre les dirigeants, peut s'avérer comme un élément décisif. Empêcher ces autorités de faire des affaires avec le reste du monde et en particulier les Etats Unis et l'UE qui sont ses principaux partenaires est un enjeu politique de première importance.

Le mouvement BDS, pour faire pression sur Israël se renforce et s'accélère depuis les massacres de Gaza début 2009 (cette montée en puissance de BDS expliquant probablement les attaques en justice et autres actions de répression dont sont victimes des militants français ces derniers mois à la demande notamment

*des autorités israéliennes*) et depuis les assassinats de militants internationaux de la flottille internationale pour lever le blocus de Gaza, début juin 2010.

Le Tribunal Russell pour la Palestine a conclu fin 2011 « *qu'Israël soumet le peuple palestinien à un régime institutionnalisé de domination considéré comme apartheid en vertu du droit international* ». Sur cette base, le Tribunal Russell exhorte « *la société civile mondiale à reproduire l'esprit de solidarité qui a contribué à mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud, notamment en conscientisant les parlements nationaux par rapport aux conclusions de ce Tribunal et en soutenant la campagne de Boycott, de Désinvestissement et de Sanctions (BDS)* ». Ces conclusions ont été soutenues, notamment par le conseil national de la FSU, et par la CGT-INRA, début 2012.

**La CGT confédérale** a défini le 25 mai 2010 sa position sur les produits israéliens, qui appelle notamment à **l'obligation de transparence sur l'origine des produits des colonies, et au respect de la légalité internationale**, comme par exemple dans l'affaire Brita/Soda-Club.

**La CGT a récemment initié un appel commun** (1<sup>er</sup> mars 2013, voir « *Activités Internationales CGT* » de mars 2013, page 3) **avec trois autres syndicats européens** (CGIL, TUC, ITUC) qui réclame :

- *l'interdiction d'entrée des produits des colonies dans chacun des pays européens.*

- *la non admissibilité des entreprises produisant dans les colonies à tous les protocoles et programmes de coopération européens.*

- *l'application des principes directeurs de l'OCDE et de l'ONU (Pacte mondial) en matière de responsabilité sociale des entreprises, de gouvernance et de droits de l'Homme aux sociétés européennes.*

- *la suspension de l'accord d'association UE-Israël tant que les conditions d'application ne sont pas réunies.*

Nous, militants et syndicats CGT signataires de la présente déclaration, lançons un appel à nos concitoyens pour boycotter les produits israéliens, et soutenons le mouvement citoyen BDS. Simultanément, nous dénonçons **l'offensive politico-idéologique contre le boycott** qui a été lancée par les organisations et les médias qui soutiennent l'Etat colonial d'Israël.

**Nous, militantEs CGT de différentes régions et branches professionnelles**, sommes fortement concernéEs par la solidarité avec le peuple palestinien et la reconnaissance des droits des peuples de la région.

En France la fédération CGT de l'agro-alimentaire et la CGT-INRA se sont inscrites dans le mouvement BDS tout comme la fédération française CGT des ports et docks qui a participé en juin 2010 à l'action internationale de refus de chargement ou déchargement des bateaux israéliens, ainsi que l'UL CGT de Tourcoing, et la CGT Educ'action en 2014.

Si les travailleurs du monde disent avec force : **plus aucune collaboration avec cet Etat tant que les droits de l'Homme et le droit international** ne seront pas respectés ! cela peut être **très efficace**. La France, 8ème partenaire économique d'Israël peut prendre un poids d'importance dans cette **campagne pour le respect du droit**.

Le pouvoir sioniste l'a bien compris qui s'appuie sur ses relais locaux pour poursuivre systématiquement pour antisémitisme celles et ceux qui soutiennent le boycott, le plus célèbre d'entre eux étant sans doute Stéphane Hessel !

**N'en doutons pas, la campagne BDS** en est d'ores et déjà un élément incontournable. Nombre de syndicats anglo-saxons adhérents de la CSI, et la FSM ont rejoint la campagne BDS ; la COSATU (principal syndicat en Afrique du Sud) en est l'un des grands partenaires. Pour contribuer à ce débat, nous réfléchissons aussi à l'organisation d'**une tournée en France de syndicalistes Palestiniens et Sud-Africains**, sur la question de l'apartheid, **tout en dénonçant la direction de la Histadrut**, le principal syndicat israélien qui est complice de la politique d'apartheid de son gouvernement.

26 juin 2014

(Trois documents « annexes » sont disponibles :

- PALESTINE - Mouvement BDS et CGT (argumentaire détaillé, 2012)
- Tribunal Russell pour la Palestine, 2011
- Brochure sur la Histadrut, 2011 et 2013)

Pour contacter ce collectif de signataires, ou pour signature de cette adresse par des militants CGT, envoyer un courriel à [cgt.collectifbds@yahoo.fr](mailto:cgt.collectifbds@yahoo.fr)

### **155 Premiers signataires :**

#### **Organisations CGT (16):**

Syndicat des Cheminots de Versailles, CGT.  
Syndicat CGT-INRA.  
Syndicat CGT Educ'Action Nord (59).  
Syndicat CGT des retraités des organismes sociaux d'Ille-et –Vilaine (SROS 35).  
Syndicat UFICT des territoriaux de Bobigny.  
Syndicat départemental CGT 13 des entreprises de propreté.  
Union Locale CGT Marseille centre.  
Union Départementale du Puy-de-Dôme (UD-CGT 63).  
Syndicat CGT Energie Paris.  
Union Départementale des Bouches-du-Rhône (UD-CGT 13).  
Union Locale CGT Tourcoing.  
Fédération Nationale Agroalimentaire et Forestière (FNAF-CGT).  
Union Locale CGT Martigues.  
Section CGT Sony DADC France.  
Union Locale CGT Quartiers nord-Marseille.  
Union Locale CGT Quartiers sud-Marseille.

#### **Syndiqués CGT (133) :**

ADDA BENYOUSSEF Belkacem, Bobigny, 93, membre bureau UFICT des territoriaux de Bobigny.  
ANSALDI Henry, Marseille, 13, CGT FAPT, membre du bureau CGT Telecoms 13.  
AUBINAIS Didier, Paimboeuf, 44, FAPT, Délégué Syndical.  
AUDRAIN Eric, Lannion, 22, CGT FAPT 22, retraité.  
BALTZER Patrick, Ostwald, 67, CGT Bas Rhin, Renseignements 118712 France Telecom  
BASARSLAN Yücel, Colmar, 68, membre bureau UL CGT Colmar.  
BEN YAKHLEF Mohamed, Villeneuve St-Georges, 94, délégué CGT Sony DADC, trésorier Syndicat Territorial Transport Routier et Auxiliaires Transports du bassin Villeneuvois (STTRATBV CGT)  
BERNARD Patrick, Grenoble, 38, Secrétaire Général de l'UST Métallurgie CGT Isère.  
BESSELIEVRE Maxime, La Courneuve, 93, CGT Educ'action, membre du bureau 93 et de la CE nationale.  
BEURIER Michel, St Eloy Les Mines, 63, CGT mines énergie, retraité, membre du bureau USR 63.  
BEUZIT Joëlle, Clermont-Ferrand, 63, CGT des juridictions financières, membre du comité technique.  
BICER Ergon, Nantes, 44, secrétaire section CGT-travailleurs sociaux pénitentiaire, 44.  
BICHON Roger, Clermont-Ferrand, 63, CGT métallurgie, membre de la CE USR Cgt 63.  
BOLLE-REDDAT Matthieu, Versailles, 78, secrétaire général, syndicat CGT des cheminots de Versailles  
BOMBLED Jean-Luc, Le Mans, 72, CGT Montjoie, délégué syndical et secrétaire CHSCT.  
BOUCHER Jean, Vinça, 66, secrétaire général de l'Union locale CGT du Conflent.  
BOULIL Saliha, Thiers, 63, CGT Commerce, déléguée syndicale et membre CE UD 63  
BOUSSALA Othmane, Marseille, 13, secrétaire général du syndicat départemental CGT des entreprises de propreté.  
BRACHET Chantal, Montpellier, 34, CGT-INRA, membre du BN.  
BRACHET Patrick, Clermont-Ferrand, 63, CGT-INRA.  
CAMPGUILHEM Frédéric, Clermont-Ferrand, 63, secrétaire départemental SDEN-CGT 63, CE de l'UD 63.  
CHARMOILLAUX Julie, Clermont-Ferrand, 63, SNSD (CGT-Culture), déléguée syndicale, secrétaire de section.

CHILLIARD Yves, Clermont-Ferrand, 63, CGT-INRA, membre de la CE, secrétaire de section.  
CHOLET Bernard, Toulouse, 31, CGT cheminots retraités.  
CONTREPOIS Michel, Vicq, 03, FERC-CGT, retraité INRA.  
CORDINI Marie-Laure, Grenoble, 38, déléguée CGT ST Microelectronics Crolles, CE de la Fédération des Métaux.  
DAVI Hendrik, Avignon, 84, CGT-INRA, membre de la CE.  
DELAUNAY Sabine, Paris, 75, FERC, membre du BN de la CGT-INRA.  
DELAVEAU Nicole, Langon, 33, membre du Bureau de l'UL CGT du Sud-Gironde.  
DENIS Isabelle, Jouy-en-Josas, 78, CGT-INRA, membre de la CE.  
DEVILLA Clément, Saint-Marcellin, 38, Secrétaire de l'UL CGT.  
DEPRE Roger, Perpignan, 66, membre du bureau de l'UD-CGT 66.  
DIFFERT Pierre, Rennes, 35, Synd. Retraités Organismes Sociaux (SROS35;CGT), secrétaire adj., membre CE-UFROS.  
DI-LETA Emilienne, Marseille, 13, UL CGT Timone Capelette.  
DI-LETA Patrice, Marseille, 13, UL CGT Timone Capelette, CGT chômeurs UD 13.  
DIMAN J-Louis, Guadeloupe, 97, secrétaire général de la section CGTG-INRA.  
DIMNET Gilles, Strasbourg, 67, Services Publics, CGT Communauté Urbaine de Strasbourg.  
DIOU Florian, Vichy, 03, CGT Territoriaux Vichy.  
DUMOULIN Guy, Clermont-Ferrand, 63, CGT- Santé63, membre CE Centre Hospitalier Ste Marie, retraité.  
DUPRE Olivier, Lille, 59, Fédération CGT de l'équipement.  
DUPRIEZ Jean-Luc, Nérac, 47, secrétaire général UL de l'Albret (47).  
DURAND Jean-Louis, Lusignan, 86, CGT-INRA, membre de la CE.  
FARGHEOT Fabrice, Clermont-Ferrand, 63, Secrétaire CGT Valeo Issoire, Secrétaire USTM CGT 63.  
FAURE Christine, Clermont-Ferrand, 63, CGT FAPT 63, déléguée syndicale.  
FERNANDEZ Julia, Chatou, 78, CGT Métallurgie Thales, élue DP et CHSCT.  
FIORANI Régine, Marseille, 13, CGT FAPT13, membre du BE Télécom13, BN de l'UFC-FAPT.  
FLEURET Aurore, Châteauroux, 36, secrétaire syndicat CGT territoriaux-Féd. services publics, membre CE UD-36  
FONT Stéphanie, Perpignan, 66, membre du bureau du CPAM-CGT66.  
FRITEL Bruno, Nantes, 44, CGT Pénitencier  
GABELLE Mireille, Lille, 59, CGT Educ'Action Nord, membre de la CE départementale et nationale.  
GATTULLI Michel, Perpignan, 66, CGT cheminots, membre CE CGT cheminots et UD 66.  
GENDROT Gyslaine, Lyon, 69, CGT-INRA, membre du BN.  
GENEIX Christian, Perpignan, 66, UGFS-CGT, membre de la CFC de l'UD-66.  
GLEIZE Bernard. Retraité FRALIB. CGT 13. Ex responsable CGT pour l'agro, PACA et LANGUEDOC ROUSSILLON.  
GOMEZ Andrés, Mandeure, 25, secrétaire du syndicat CGT Beaulieu (automobile)  
GOUJON Pascal, Nantes, 44, CGT du Conseil Général de Loire-Atlantique, secrétaire général.  
GRAUX Christian, Créteil, 94, Fédé CGT Services Publics, membre CE UGICT-CGT 94  
GRELLIER Pierre-Yves, Nantes, 44, syndicat CGT Finances Publiques 44, membre CE UD CGT 44  
GUEZENEC Mireille, Pontrioux, 22, ex collaboratrice secteur formation CGT, Membre du groupe CGT au Conseil Economique et Social, Enseignante retraitée  
GUILLAUMIN Michel, Cahors, 46, Comité National CGT des Privés d'Emploi et Précaires, membre du Bureau et du Conseil national.  
HACENE Otsmane, Marseille, 13, CGT FAPT, Délégué Syndical, membre CE FAPT13 et BE des télécoms.  
HAMON Rémi, Lorient, 56, secrétaire départemental Cgt-Educ'action 56.  
HARSTER Alain, Strasbourg, 67, secrétaire syndicat CGT-DIRECCTE Alsace.  
HENRIOT Camille, Bédarrides, 13, comité CGT chômeur et précaire de l'UL Marseille centre.  
HERVY Guy, Paris, 75, CGT cheminot retraité, UD de Paris.  
HESSE Sébastien, Metz, 57, Fédération CGT Equipement Environnement, secrétaire section CGT  
HIDRI Fethi, Marseille, 13, délégué CGT Méditerranée Préfa  
HIDRI Rim, Gémenos, 13, CGT Fralib (FNAF-CGT)  
HOAREAU Charles, Marseille, 13, CGT Entreprises de propriété, membre du BE UD-13.  
HUCK Freddy, Montreuil, 93, militant syndical de la FNAF-CGT.  
IACONELLI Silvana, Bobigny, 93, membre bureau UFICT des territoriaux de Bobigny.  
IRIARTE ARRIOLA J-Christophe, Amiens, 80, Union Syndicats Personnels Animation et Organisations sociales sportives et Culturelles, USPAOC-CGT 80.  
JACQUES Alain, Bagneux, 92, Métallurgie-CGT Thales, ancien permanent, retraité.  
JACQUET Patricia, Lyon, 69, CGT-Juridictions financières.  
JACQUOT Clément, Clermont-Ferrand, 63, SAMA-CGT Spectacle, membre de la CE UD-CGT 63.  
JAMERON Michel, Nantes, 44, CGT du conseil général, membre de la CE de l'UD-CGT 44.

JOINEAU Pascal, Châteauroux, 36, CGT Cheminots, secrétaire du syndicat des cheminots de l'Indre .  
JOUANNEAU Felix, Rennes, 35, SROS-35-CGT, membre du conseil syndical.  
JOUANNEAU Maryvonne, Rennes, 35, SROS-35-CGT, trésorière.  
KARAS Frédéric, Strasbourg, 67, CGT FAPT67, membre du secrétariat départemental et de la CE.  
KAUFMANN Carola, Clermont-Ferrand, 63, Institut d'histoire sociale CGT 63, et CGT Finances publiques.  
KONIECZNY François, Le Puy, 43, CGT agroalimentaire, élu Ch. Agriculture 43 collège salariés prod. agricole (3A)  
LAMAUD Eric, Villenave d'Ornon, 33, FERC CGT-INRA, membre de la CE.  
LAMURE Simon, Clermont-Ferrand, 63, CGT-multipro-chômeurs-précaires.  
LARRIVEE Frédéric, Marseille, 13, CGT Finances publiques et UD-CGT 13  
LATAPIE Maurice, La Salle les Alpes, 05, ex secrétaire fédéral USPAOC-FNSAC/CGT.  
LAZREG Mabrouk, Bourg-en-Bresse, 01, Titulaire DP, Représentant syndical CE, CGT Danfoss, UD-01.  
LEBAS Pierrot, Le Havre, 76, membre du bureau de l'UL CGT.  
LEBERQUIER Olivier, Gémenos, 13, Délégué Syndical CGT Fralib (FNAF CGT)  
LECHAT Noël, Sevran, 93, secrétaire général de la fédération des sociétés d'études CGT.  
LECOQ Catherine, Marseille, 13, Fédé Spectacle et Audiovisuel, resp. du collectif mixité CGT, membre CE UD 13  
LESAGE Jean-Yves, 93, membre CE Syndicat Général du Livre 93.  
LUCARD Josette, Aubière, 63, retraitée éducation, membre du bureau de l'USR 63.  
LUNEL Bethsabée, Annecy, 74, membre CE du syndicat CGT de l'Université de Savoie.  
MAGNAUDET Julien, Clermont-Ferrand, 63, CGT-INRA Clermont, trésorier adjoint .  
MAUDUIT Edmond, Marseille, 13, syndicat CGT Air France, retraité, ancien secrétaire général.  
MEEGENS Samuel, secrétaire général de l'UL CGT de Tourcoing.  
MENARD Jean-Pierre, Nantes, 44, CGT retraités.  
METRAL-BOFFOD Philippe, Annecy, 74, CGT-Fapt.  
MILLET Jacques, Bouville, 76, BN SNTRS-CGT, CE UD76-CGT, bureau UL Rouen CGT.  
MONEO Caroline, Bobigny, 93, membre bureau UFICT des territoriaux de Bobigny.  
MOUCHONNIER Pascal, Riom, 63, Union locale CGT de Riom, secrétaire.  
MOUSSET Claire, Quetigny, 21, FERC-CGT , membre BN CGT-INRA et CEF FERC et CESER de Bourgogne.  
MUSSAT Philippe, Gennevilliers, 92, section retraités SNECMA, Bureau UL CGT Gennevilliers-Villeneuve La Garenne.  
NADAL Sabine, Perpignan, 66, FERC-CGT, membre de la CE.  
ORJOL Denis, Lannion, 22, Trésorier de l'UL CGT.  
PAGE Jean-Pierre, ancien responsable Département International de la CGT, ancien membre CE confédérale  
PAGES Jean-François, Clermont-Ferrand, 63, CGT FAPT63.  
PARQUET Bernard, 94, retraité CGT EDF.  
PASCARELLA Michel, 63, Malintrat, syndicaliste CGT et membre CE UD 63.  
PATILLON Franck, Clermont-Ferrand, 63, CGT Michelin, membre CE UD 63.  
PAULIAC Julien, Clermont-Ferrand, 63, secrétaire général UD CGT 63.  
PAVELEK Jean-Jacques, Bobigny, 93, membre bureau UFICT des territoriaux de Bobigny.  
PERRIN Jean-Robert, Sidaillies, 18, CGT Air France, ancien SG union syndicale CGT plate forme d'Orly  
PREBET Christiane, Taluyers, 69, Féd. nationale industries chimiques, section de Rhodia centre de recherche St Fons.  
PREVOT Gérald, Châteauroux, 36, Fédération santé-sociaux CGT de l'Indre.  
POUSSY Guy, Champigny, 94, retraité, UL de Champigny, syndiqué depuis 1951.  
RACAPÉ Simone, Rennes, 35, SROS CGT 35, membre du conseil syndical.  
RENARD Michel, Carmaux, 81, CGT plateforme distribution courrier, Membre CE CGT-FAPT du Tarn.  
RENOU Daniel, Angers, 49, CGT INRA, retraité.  
REYES Eddy, Nîmes, 30, CGT, membre de la CE du syndicat cheminots de Nîmes.  
RODRIGUES Julien, Strasbourg, 67, Services Publics, CGT Conseil Général du Bas-Rhin  
RODRIGUEZ Gilbert, Nanterre, 92, Union locale CGT  
ROUGIER Sylvette, Poitiers, 86, retraités Santé et Action Sociale de la Vienne, ancienne membre CE UD CGT 86 et SG  
UL CGT de Poitiers, ancienne trésorière CGT CHU Poitiers.  
ROUSSEAU Jeanne, Perpignan, 66, CGT Santé, Hôpital de Thuir, membre de la CE.  
SEREZAT J-Pierre, Lussat, 63, préretraité, CGT Michelin, Fédération de la Chimie.  
SININGE Nicole, Cournon , 63, CGT Territoriaux, secrétaire Syndicat Clermont Co, membre CE UD 63  
TAILHANDIER Jean Paul, Clermont-Ferrand, 63, CGT Michelin, retraité.  
TARDY Arlette, Romans, 26, CGT santé/action sociale, retraitée (ancienne déléguée syndicale)  
TRIN Michel, Aurillac, 15, retraité La Poste, secrétaire USR CGT Cantal, membre BD UD 15.  
VAZ Stéphanie, Clermont-Ferrand, 63, secrétaire à la qualité de vie syndicale, CGT FAPT 63  
VICIANA Stéphane, Clermont-Ferrand, 63, CGT Hôpital Sainte Marie.

VIGUIE Loic, Clermont-Ferrand,63, CGT construction.

**Anciens syndiqués CGT (6):**

AMSELLEM Alain, Taverny, 95, ancien secrétaire non permanent UGICT, ancien membre de la CE des Centres EDF/GDF, ancien membre de la commission nationale cadres de la fédération de l'énergie.

CHAISE J-Pierre, Clermont-Ferrand, 63, ex CGT-INRA, retraité.

DIONISI Dominique, Paris, 75, Retraité, ex adhérent CGT, 75018

DARRAS Gisèle, Vitry-sur-Seine, 94, retraitée, ex CGT Air France (USRAF banlieue sud)

LEVY Pierre, Paris, 75, journaliste, ancien militant CGT-Bull.

SILVAIN Roger, Boulogne Billancourt, 92, ancien dirigeant CGT Renault Billancourt, président du FSC

## **ANNEXE 1 : PALESTINE - Mouvement BDS et CGT (argumentaire détaillé rédigé en 2012)**

La Palestine est l'un des derniers pays colonisés, avec des spoliations, injustices et discriminations de grande ampleur à l'encontre des palestiniens, qui perdurent et s'aggravent depuis plus de 60 ans au mépris de la justice et du droit international (ONU, Cour Internationale de Justice, Cour Pénale Internationale). Ceci entretient un foyer de guerre au Moyen-Orient et de tensions dans le monde.

Nous sommes directement concernés en Europe et en France du fait de la proximité géographique, de l'importance de nos populations d'origine arabe ou musulmane, des accords UE-Israël, de l'entrée scandaleuse d'Israël dans l'OCDE en 2010, de la tentative de construire une Union Méditerranéenne néolibérale, et des luttes idéologiques autour de l'antisémitisme, des droits de l'homme, de la civilisation (!) et de l'identité nationale en France.

**Une des formes non violentes de solidarité qui se développe est le mouvement « Boycott, Désinvestissements, Sanctions » (BDS) à l'appel de 172 organisations de la société civile palestinienne en 2005 (<http://bdsmovement.net/?q=node/52#French>)<sup>1</sup>, que soutiennent plusieurs organisations syndicales en France (notamment SUD et FSU), en Europe et dans le monde (dont les militants pacifistes israéliens cf. <http://www.ujfp.org/spip.php?article1299&lang=fr> , ainsi que les militants juifs antisionistes, par exemple ceux de l'UJFP, cf. <http://www.ujfp.org/spip.php?article2074>). Par son caractère original, massif, international et unitaire le mouvement BDS s'inspire du mouvement de boycott de l'Afrique du Sud de l'apartheid.**

Le mouvement BDS pour faire pression sur Israël se renforce et s'accélère depuis les massacres de Gaza début 2009 (*cette montée en puissance de BDS expliquant probablement les attaques en justice et autres actions de répression dont sont victimes des militants français ces derniers mois (voir plus loin), à la demande notamment des autorités israéliennes*) et depuis les assassinats de militants internationaux de la flottille internationale pour lever le blocus de Gaza, début juin 2010.

**La CGT confédérale** a défini le 25 mai 2010 sa position sur cette question (<http://www.cgt.fr/spip.php?article37400>), qui appelle notamment à **l'obligation de transparence sur l'origine des produits, et au respect de la légalité internationale**, comme par exemple dans l'affaire Brita/Soda-Club.

Par ailleurs, **des militants et organisations de la CGT sont membres de collectifs BDS et participent à leurs actions** (voir par exemple l'UD-CGT 63 <http://www.france-palestine.org/article14465.html> et la lettre co-signée par l'ud-cgt 63, en .pdf sur ce lien ;

L'INTERSYNDICALE CGT-FO-FSU-UNEF DE L'UNIVERSITÉ DE SAVOIE 14 mars 2010: [Boycott, Désinvestissements, Sanctions : Non aux collaborations avec les universités israéliennes](http://www.snesup-univ-savoie.fr/blog/?p=228) <http://www.snesup-univ-savoie.fr/blog/?p=228> ;

la CGT-INRA et de la CGT-FNAF à la campagne contre Agrexco : ([http://www.inra.cgt.fr/actualites/tracts/Communique\\_cgt-inra\\_Agrexco\\_nov2010.pdf](http://www.inra.cgt.fr/actualites/tracts/Communique_cgt-inra_Agrexco_nov2010.pdf) )).

---

<sup>1</sup> La liste des organisations palestiniennes ([http://bdsmovement.net/?q=node/52#Endorsed\\_by](http://bdsmovement.net/?q=node/52#Endorsed_by) : ) montre le caractère massif et divers de cet appel BDS, avec de nombreux syndicats, partis, ONG, associations culturelles et laïques, situées en Palestine occupée, en Israël ou dans les camps de réfugiés à l'extérieur.

Toutefois, des **échanges de lettres ouvertes entre le mouvement BDS et la cgt confédérale** (*suite à sa prise de position du 25 mai 2010*)<sup>2</sup>, ont lancé un **débat de fond sur les rapports entre les luttes des peuples colonisés, les Etats oppresseurs et leurs populations, et les mouvements de solidarité internationale** (associations, partis politiques et syndicats).

Simultanément, une **offensive politico-idéologique contre le boycott** s'est développée chez les partisans d'Israël, avec la montée au créneau de dirigeants politiques et/ou d'« intellectuels » médiatisés ([http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/11/01/le-boycott-d-israel-est-une-arme-indigne\\_1433857\\_3232.html#xtor=AL-32280184](http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/11/01/le-boycott-d-israel-est-une-arme-indigne_1433857_3232.html#xtor=AL-32280184)) dans le cadre d'une suite de débats dans le journal Le Monde (voir par exemple les **articles pro-BDS** :

[http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/02/26/boycotter-le-juge-francais-ou-l-avocat-d-israel-par-etienne-tete\\_1311579\\_3232.html#ens\\_id=1434212](http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/02/26/boycotter-le-juge-francais-ou-l-avocat-d-israel-par-etienne-tete_1311579_3232.html#ens_id=1434212)

[http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/03/31/boycott-desinvestissement-sanctions-une-campagne-pour-la-justice-par-ivar-ekeland-annick-coupe-nahla-chahal-et-michele-sibony\\_1326939\\_3232.html#ens\\_id=1434212](http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/03/31/boycott-desinvestissement-sanctions-une-campagne-pour-la-justice-par-ivar-ekeland-annick-coupe-nahla-chahal-et-michele-sibony_1326939_3232.html#ens_id=1434212)).

On notera en particulier une **importante déclaration du 9 novembre 2010, co-signée par 13 maires ou élus municipaux du 44** (dont certains PS):

[http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/11/09/boycott-desinvestissements-sanctions-une-arme-pacifique-contre-la-colonisation-israelienne\\_1437838\\_3232.html#ens\\_id=1434212](http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/11/09/boycott-desinvestissements-sanctions-une-arme-pacifique-contre-la-colonisation-israelienne_1437838_3232.html#ens_id=1434212)

**Nous, signataires de cette lettre, sommes des militants CGT de différentes régions et branches professionnelles, fortement concernés par la solidarité avec le peuple palestinien** et qui souhaitent faire évoluer la réflexion au sein de la CGT pour **clarifier le débat sur BDS**. Nous souhaitons en effet aider la CGT confédérale de **prendre une position actualisée** en fonction de l'évolution de la situation nationale et internationale.

En effet, malgré le soutien de la majorité des pays membres de l'ONU au principe d'un Etat palestinien indépendant et souverain, **les blocages et reculs s'accroissent sur le terrain** : *poursuite par Israël de la colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, des assassinats et des emprisonnements de citoyens palestiniens, des discriminations contre les arabes israéliens, du maintien des réfugiés en exil, et du non respect du droit international depuis 60 ans.*

Il faut noter que le **tribunal Russell pour la Palestine** a conclu fin 2011 « *qu'Israël soumet le peuple palestinien à un régime institutionnalisé de domination considéré comme apartheid en vertu du droit international* ». Sur cette base, le tribunal Russell exhorte « *la société civile mondiale à reproduire l'esprit de solidarité qui a contribué à mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud, notamment en conscientisant les parlements nationaux par rapport aux conclusions de ce Tribunal et en soutenant la campagne de Boycott, de Désinvestissement et de Sanctions (BDS)* ».

Ces conclusions ont été soutenues, notamment par le conseil national de la FSU, et par la CGT-INRA<sup>3</sup>, début 2012.

En France, l'offensive idéologique et juridique du CRIF et des réseaux sionistes, s'accompagne de nombreuses actions en justice appuyées par le pouvoir sarkozyste contre les militants qui participent aux actions BDS, dans les grandes surfaces notamment, et sont taxés d'antisémitisme. Mais deux jugements

---

<sup>2</sup> Voir par exemple à ce sujet :

- déclaration de la CE du syndicat CGT-Acsé (Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances) le 15 juin 2010, demandant à la CGT de revenir sur sa position du 25 mai...

[http://www.bdsfrance.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=127:le-syndicat-cgt-de-lacse-vote-une-motion-en-faveur-du-boycott-disrael&catid=9:evenements-bds-france](http://www.bdsfrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=127:le-syndicat-cgt-de-lacse-vote-une-motion-en-faveur-du-boycott-disrael&catid=9:evenements-bds-france)

- lettre ouverte de JF Courbe, responsable CGT pour activités Euromed et monde arabe, en réponse à une lettre ouverte de BDS France à la prise de position CGT du 25 mai 2010 (*La lettre de JF Courbe en .pdf est disponible sur*

<http://www.ujfp.org/spip.php?article1322> )

- réponse de M. Warchawsky (militant israélien) le 12 août à JF Courbe <http://www.ujfp.org/spip.php?article1322>

<sup>3</sup> [http://www.inra.cgt.fr/actualites/tracts/CGT\\_INRA\\_TribunalRussell\\_Palestine\\_fev2012.pdf](http://www.inra.cgt.fr/actualites/tracts/CGT_INRA_TribunalRussell_Palestine_fev2012.pdf)

récents pour les affaires de Bobigny et de Mulhouse (*contre lesquels les sionistes ont fait appel*) montrent que **l'amalgame honteux entre antisionisme et antisémitisme prend de moins en moins** (voir note<sup>4</sup>).

**En résumé**, le gouvernement israélien, a montré, y compris par les liens nouveaux tissés avec l'extrême droite européenne, qu'il ne voulait ni la paix, ni la démocratie et se réfugiait dans la fuite en avant vers un fascisme de plus en plus assumé.

En son temps l'Afrique du Sud a connu un gouvernement fasciste qui, comme Israël aujourd'hui, pratiquait l'apartheid pour une partie de sa population. Les luttes de son peuple, la pression internationale, les campagnes de boycott en sont venues à bout.

La campagne BDS, tournée non contre les peuples de la région mais contre le gouvernement qui les opprime, peut s'avérer comme un élément décisif. Empêcher ce gouvernement de faire des affaires avec le reste du monde et en particulier les Etats Unis et l'UE qui sont ses principaux partenaires est un enjeu politique de première importance.

C'est cette analyse qui a conduit la FSM à appuyer cette campagne de soutien concret au peuple palestinien dans le monde. En France la fédération CGT de l'agro-alimentaire et la CGT-INRA se sont inscrites dans ce mouvement tout comme la fédération française CGT des ports et docks qui a participé en juin 2010 à l'action internationale de refus de chargement ou déchargement des bateaux israéliens.

**Peut être que dans un avenir proche toute la CGT**, comme l'ont déjà fait nombre de syndicats anglo-saxons adhérents de la CSI, **décidera de s'associer à cette campagne ?**

Si les travailleurs du monde disent avec force : plus de travail avec cet état tant que les droits de l'homme ne seront pas respectés ! Cela peut faire très mal. La France, 8ème partenaire économique d'Israël peut prendre un poids d'importance dans cette bataille.

Le pouvoir sioniste l'a bien compris qui s'appuie sur ses relais locaux pour poursuivre systématiquement pour antisémitisme (dont le plus célèbre est sans doute S. Hessel), celles et ceux qui le prônent.

**N'en doutons pas, la campagne BDS** en est d'ores et déjà un élément incontournable.

En parallèle, la CGT pourrait **organiser une tournée en France de syndicalistes Palestiniens et Sud-Africains**, sur la question de l'apartheid, **tout en se désolidarisant de la Histadrut**, le principal syndicat israélien qui est complice de la politique d'apartheid de son gouvernement.

## **ANNEXE 2 :Tribunal Russell pour la Palestine (2011)** **Avec proposition de motion CGT en fin d'Annexe 2**

---

<sup>4</sup> le Tribunal de Grande Instance de Paris a, dans son arrêt du 8 juillet 2011, reconnu que l'appel au boycott des produits israéliens n'avait rien d'illégal, mais relevait d'un usage ordinaire de la liberté d'expression :

*« Dès lors que l'appel au boycott des produits israéliens est formulé par un citoyen pour des motifs politiques et qu'il s'inscrit dans le cadre d'un débat politique relatif au conflit israélo-palestinien, débat qui porte sur un sujet d'intérêt général de portée internationale, l'infraction de provocation à la discrimination fondée sur l'appartenance à une Nation n'est pas constituée. »... « La critique d'un État ou de sa politique ne saurait être regardée, de principe, comme portant atteinte aux droits ou à la dignité de ses ressortissants sans affecter gravement la liberté d'expression dans un monde désormais globalisé dont la société civile est devenue un acteur majeur, et alors qu'aucun "délit d'offense à État étranger" n'a jamais été consacré par le droit positif ni par le droit coutumier international, tant il serait contraire aux standards communément admis de la liberté d'exprimer des opinions ».*

Cet arrêt souligne qu'on ne peut en aucun cas accuser de « provocation à la discrimination, la violence ou la haine à l'égard d'un groupe de personnes à raison de son appartenance à la nation israélienne, puisque certains secteurs de l'opinion israélienne soutiennent l'appel BDS ». Et fait observer que : *« La confrontation des points de vue est précisément de nature à convaincre que l'appel pacifique et sans contrainte au boycott des produits israéliens est indissociable du débat d'opinion que suscitent partout dans le monde les préoccupations liées au règlement d'un conflit endémique depuis plus de 60 ans. »*

## **ANNEXE 3 : Brochure sur la Histadrut**

**La Histadrut (*Association générale des travailleurs sur la terre d'Israël*) : Histoire et rôle dans l'occupation, la colonisation et l'apartheid**

(Trade Union Friends of Palestine, Belfast, Irlande, 2011; BDS France Editions, 2013; 27 pages)

### **Extraits et Résumé<sup>5</sup> :**

La Histadrut a été créée en décembre 1920 durant le Mandat britannique sur la Palestine. Depuis sa création, ses objectifs n'ont pas été de construire la solidarité des travailleurs ni de représenter ou de faire campagne pour leurs droits. Bien au contraire, elle a été fondée comme une organisation sioniste, exclusivement juive, pour faciliter la colonisation de la Palestine, et pour promouvoir l'exclusion de la main-d'oeuvre et de la production palestinienne.

Une fois l'indépendance d'Israël proclamée en 1948, la Histadrut est devenue un syndicat-patron extrêmement puissant. Possédant quelques-unes des plus grandes entreprises en Israël, elle en est devenue le premier employeur et en 1983 environ 85% des salariés israéliens en étaient membres. Un rapport de 1989 révèle que les entreprises de la Histadrut détenaient le pire bilan en matière d'exclusion systématique des travailleurs arabes.

Aujourd'hui, elle continue de travailler main dans la main avec le gouvernement israélien, elle promeut et défend une politique qui viole les droits fondamentaux, civils, politiques et humains des Palestiniens.

Lors de l'adoption en 2011 par le Parlement israélien d'une série de nouvelles lois racistes discriminant les citoyens arabes d'Israël, la Histadrut s'est faite remarquer par son silence.

Les Palestiniens travaillant en Israël n'ont pas le droit d'être représentés par les syndicats palestiniens et n'ont jamais bénéficié de la protection de la Histadrut, à laquelle ils ne peuvent adhérer, alors qu'une des conditions de leur embauche est le prélèvement de 1% du salaire pour la Histadrut en tant que « frais d'organisation ».

De plus, depuis les années 90, le gouvernement israélien a imposé un prélèvement supplémentaire de 2% sur les travailleurs du bâtiment pour faciliter la formation des nouveaux immigrants juifs russes: une situation qui signifie que les travailleurs palestiniens sont tenus de « financer la formation d'une main-d'oeuvre destinée à les remplacer ».

Pire encore, en 2009, le rapport de Hever « Vol d'État » démontre que la Histadrut est complice de la politique du gouvernement israélien consistant à déduire environ 20% du salaire des travailleurs palestiniens pour une prétendue contribution aux prestations d'aide sociale, prestations qui pour la plupart ne sont pas accordées aux travailleurs palestiniens.

Politiquement et pratiquement, la Histadrut a toujours soutenu l'occupation. Son ancienne entreprise de construction, Solel Boneh, a construit plusieurs des premières colonies. La banque Yashav dont elle possède 25% des actions, est active dans Jérusalem-Est occupé. Quant aux Israéliens vivant dans les colonies illégales, ils peuvent adhérer à la Histadrut alors que leurs voisins Palestiniens ne le peuvent pas !

La Histadrut a également soutenu l'attaque contre Gaza en 2008-2009, au cours de laquelle 1.385 palestiniens, dont 318 enfants, ont été tués.

La Conférence des syndicats palestiniens pour le BDS (PTUCV-BDS) a condamné résolument la Histadrut et a appelé en 2011 les syndicats internationaux à rompre tous les liens avec elle en raison de sa complicité historique et actuelle avec les violations par Israël du droit international et des droits des Palestiniens.

La Palestine General Federation of Trade Union (PGFTU) refuse de normaliser ses relations avec la Histadrut aussi longtemps que l'occupation israélienne de la Palestine existe et aussi longtemps que les pratiques racistes contre le peuple et les travailleurs palestiniens continuent. Elle appelle toutes les organisations syndicales du monde à boycotter toutes les institutions israéliennes impliquées dans l'occupation et ses pratiques.

Dans la Confédération Syndicale Internationale (CSI), le représentant de la Histadrut n'a qu'une seule activité : lutter contre toute velléité de boycott syndical.

Des organisations du mouvement syndical international, comme le TUC britannique et le TUC écossais, sont engagées dans la rupture, ou dans la révision de leurs relations avec la Histadrut.

---

<sup>5</sup> La brochure complète (27 pages) est disponible sur demande